

AQVITANIA

supplément 4, 1990

*Sites défensifs et sites fortifiés
au Moyen Age
entre Loire et Pyrénées*

Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987

éditions de la Fédération Aquitania

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes | 7 |
| Région Aquitaine | |
| Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne | 9 |
| Yan LABORIE Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord | 23 |
| Jean-Bernard MARQUETTE Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche | 31 |
| Sylvie FARAVEL L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats. | 53 |
| Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU Une tour-ostal à Agen | 63 |
| Yan LABORIE Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac | 75 |
| Région Limousin | |
| Bernadette BARRIERE Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche | 93 |
| Geneviève CANTIÉ Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille | 103 |
| Philippe COUANON Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin | 115 |
| Région Midi-Pyrénées | |
| Benoit CURSENTE Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche. | 123 |
| Gérard PRADALIÉ Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées | 133 |
| Jean CATALO et Joseph FALCO L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne) | 137 |
| Région Poitou-Charentes | |
| André DEBORD La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives. | 151 |
| Raymond PROUST Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes. | 162 |

| | |
|---|-----|
| <i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i> | |
| Louis-Marie CHAMPÈME | 163 |
| Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres : premières conclusions | |
| Alain OLLIVIER | 173 |
| Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la Vienne | |
| Christian RICHARD | 177 |
| Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne : premiers résultats | |
| Jacques DASSIÉ | 183 |
| Archéologie aérienne et informatique | |
| Patrick PIBOULE | 191 |
| Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes. | |
| Conclusion | |
| Jean-Marie PESEZ | 203 |
| Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions | |

Yan LABORIE

Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord.

En guise de préambule, je tiens à signaler que cet article n'a nullement prétention d'apporter ou de contenir des éléments novateurs dans le domaine de la connaissance des sites fortifiés du Périgord. Il ne tend pas non plus vers une quelconque synthèse sur la question. Son unique but est de tenter de dresser un état de la documentation portant sur l'inventaire des structures fortifiées du Périgord d'époque médiévale, antérieures au XVe siècle. Cela pour deux raisons :

— premièrement, après avoir dépouillé les publications et la documentation disponibles concernant le sujet pour cette région, il ressort que, lorsque les sources — archéologiques ou archivistiques — immédiatement accessibles permettaient, sur un des aspects du problème, d'en dégager un embryon de synthèse, cela fut fait ;

— deuxièmement, il nous est clairement apparu que pour ajouter réellement, et de façon solide, quelque chose de nouveau aux analyses déjà réalisées, il est obligatoire que s'engagent ou se poursuivent d'importants travaux de base, demandant, vues l'étendue et la nature de la question, de gros investissements en temps, en moyens matériels et financiers.

Quelle situation avons-nous donc rencontrée ?

L'inventaire le plus récent, le plus maniable et le plus complet est, pour l'heure, celui établi par Jean Secret en 1966. Il met en évidence l'existence de plus de 1220 bâtisses qu'il localise avec précision¹. On peut considérer

que presque tous les ouvrages maçonnés subsistant à des degrés de conservations divers, présentant des caractères fortifiés ou nobles, toutes périodes confondues, ont, en Périgord, fait l'objet d'un repérage par ce chercheur. Le regrettable est que ce remarquable inventaire, qui nécessita la visite de 587 communes du département, n'ait pas pris en compte certains sites aménagés, assiettes d'anciennes forteresses ruinées, et qu'il ait totalement laissé de côté les ouvrages de terre, obligatoirement rencontrés par l'auteur dans de nombreuses communes. Plus regrettable encore est le fait que les sources utilisées pour documenter l'histoire des monuments n'aient pas été citées. Jean Secret, conscient des limites de son travail, tenait à faire remarquer que l'étude des châteaux périgourds était à peine entamée². Moins d'une centaine jouissent d'une monographie. Les relevés sont encore plus rares. Reprenant l'inventaire de Jean Secret, J. Gardelles chercha à effectuer un tri chronologique au sein de ce foisonnement de vestiges³. En signalant la difficulté de l'entreprise en l'état actuel de la documentation, il mit en évidence que, sur les 1220 monuments recensés, 160 seraient d'origine médiévale, du XIVe siècle ou d'une époque antérieure, datation inférée par une rapide analyse des vestiges ou une référence à un texte. Ce chiffre demanderait, d'après J. Gardelles, à être probablement réduit car les descriptions archéologiques, fréquemment imprécises et trop sommaires, ne permettent souvent pas de vérifier le bien fondé des datations avancées. Ce

1. Jean Secret, *Le Périgord, Châteaux, manoirs et gentilhommières*, Tallandier, Paris, 1966.

2. *Bull. Soc. Hist. et Archéol. du Périgord (S.H.A.P.)*, T. CII, 1975, pp. 54-60.

3. J. Gardelles, *Essai d'inventaire des résidences féodales en Périgord à la veille de la Guerre de Cent Ans, Actes des premières rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque*, Ed. Fanlac, Périgueux, 1986.

premier dépouillement ramène à une image plus réaliste du peuplement castral et manorial d'époque médiévale de la région, qui resterait malgré tout parmi les plus denses des pays aquitains. Dans cette masse de résidences possibles d'origine antérieure au XVe siècle, J. Gardelles indique que les textes permettent sans peine d'isoler environ 55 forteresses de "tenant-en-chef" (nombre avoisinant celui des châtelainies connues — 59 au total en 1365). Cela implique que la centaine de sites restants correspondait à des fondations secondaires, repaires, maisons nobles, de moindre envergure.

Pour notre part, nous avons tenté d'aborder ce même problème par le biais d'un autre inventaire existant : le dictionnaire topographique de la Dordogne, œuvre superbe du Vicomte de Gourgues, établi en 1873, réunissant plusieurs milliers de références topographiques et chronologiques, extraites des grands fonds d'archives régionaux⁴. Il constitue, avec l'inventaire de Jean Secret traitant des traces matérielles, l'un des outils majeurs pour appréhender la quantification des fondations castrales et manoriales du Périgord en apportant, en plus, des renseignements chronologiques issus de sources scripturaires par ailleurs mentionnées, donc vérifiables. Il présente naturellement des limites et n'autorise pas non plus, comme les inventaires monumentaux, à acquérir de certitudes statistiques sur l'occupation castrale du Périgord, ni à pouvoir en suivre l'évolution avec précision. Le Vicomte de Gourgues n'a pas, d'une part, rencontré de références pour certains sites, d'autre part, les mentions chronologiques citées ne sont pas forcément significatives de l'ancienneté réelle de l'occupation qu'elles documentent.

Le dépouillement des articles tend à démontrer l'existence de 60 à 70 fondations majeures (chefs-lieux de seigneuries) antérieures au XVe siècle. Elles sont désignées pour la plupart, dans les textes cités, par le mot latin *castrum* ; d'autres sont désignées comme chef-lieux de châtelainies. En suivant à la lettre les informations fournies par les articles du dictionnaire, 13 % de ces sites sont mentionnés au XIe siècle ou antérieurement, 18 % au XIIe siècle, 37 % au XIIIe siècle, un peu moins au XIVe siècle, environ 31 %. Le total des fondations antérieures au XIVe siècle est de 68 % d'après cet inventaire, et tous les châteaux cités au XIVe siècle le sont avant 1380.

On recense ensuite les fondations de moindre importance, qualifiées dans l'ouvrage du Vicomte de Gourgues d'anciens repaires ou maisons nobles. Sur la totalité des rubriques les concernant (environ 800) très peu jouissent

d'une mention datée : de 37 à 38 %. Dans cette fraction, 24 % seulement, soit environ 70, sont datées par une référence du XIVe siècle ou d'une période antérieure, sur lesquelles 11 sont attestées dès le XIIIe siècle. Nous n'avons pas retenu les résidences internes à la basse cour de châteaux déjà inventoriés. Quand la rubrique donne l'appellation employée dans les textes pour définir la demeure, on note la dominance du terme *hospicium* (62 %) devant celui de *reparium*. Dans trois cas, une mention ancienne permet de savoir qu'une ou plusieurs tours étaient associées au logis ; dans un autre cas, on suppose la présence d'une chapelle dans le repaire. Il serait intéressant de savoir si les termes *reparium*, *hospicium*, correspondaient à des différences de statut social des possédants ou de morphologie de l'habitat, ou encore s'ils s'appliquaient indistinctement à toutes les résidences de meilleure qualité que les maisons paysannes, qu'elles soient fortifiées ou non, habitées par un noble ou par un riche.

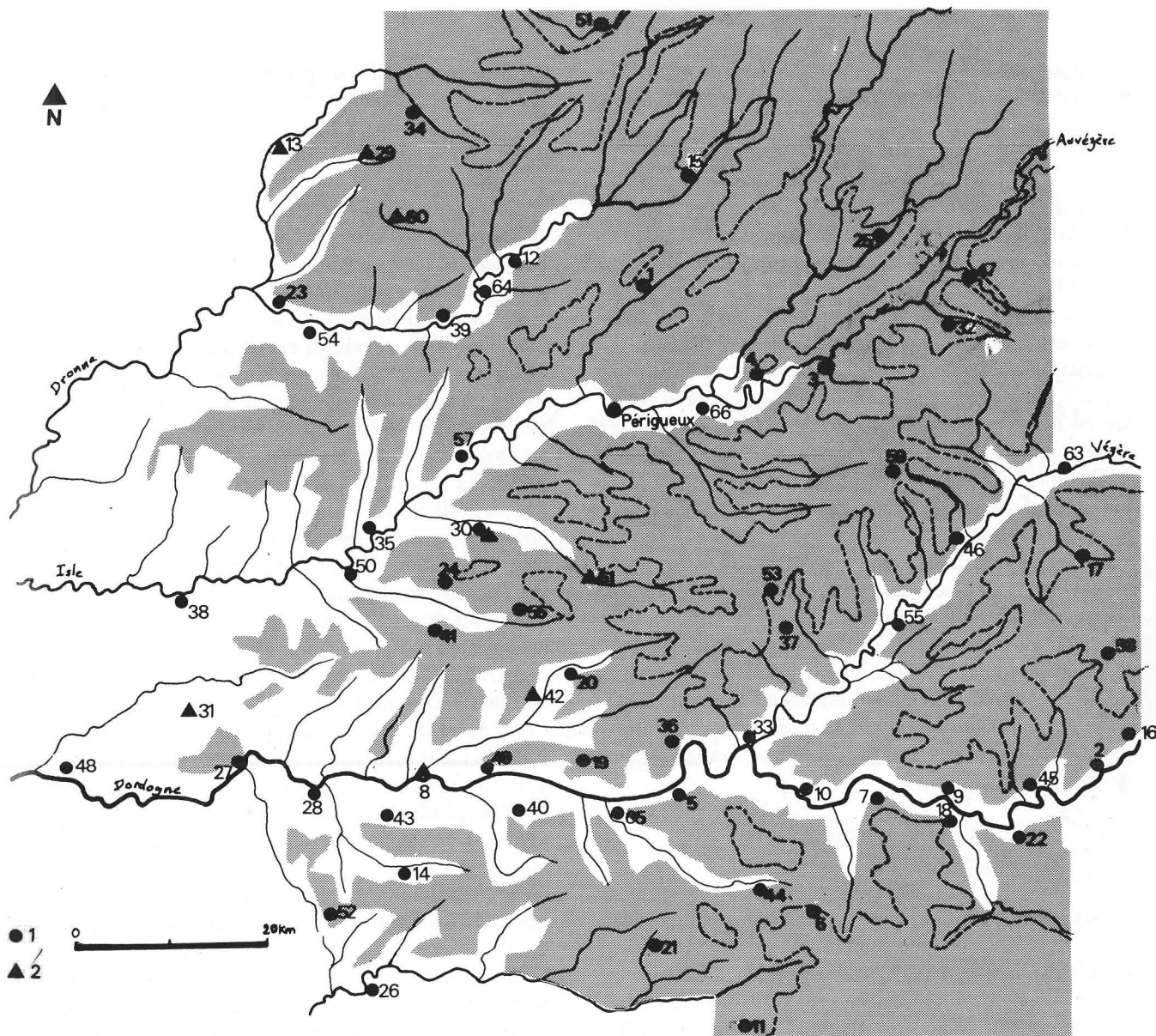
Sur la totalité des sites (châteaux et maisons nobles), environ 17 % seraient datables du XIVe siècle, ou d'une période antérieure. D'après l'inventaire de J. Secret, basé sur le repérage des traces matérielles et aussi sur les sources littéraires, on obtient un pourcentage assez voisin : 13 %. Ces pourcentages voisins voudraient-ils signifier que l'occupation castrale et manoriale médiévale du Périgord est désormais correctement cernée ?

On peut répondre par oui et par non, car voici ce qu'il résulte de la confrontation de ces deux inventaires disponibles.

Pour les fondations les plus importantes, qualifiées de *castrum* dans les textes, 75 % d'entre elles sont communément répertoriées dans les deux inventaires. La dimension quantitative qui n'apparaît pas dans le travail de J. Secret, correspond généralement à des structures entièrement disparues : par exemple, le *castrum* de Bergerac, disparu et non localisable ; tel encore celui d'Estissac, ruiné comme celui de Roussille, ou encore appartenant à la catégorie des ouvrages de terre, tel celui de Fleix. L'inventaire du Vicomte de Gourgues, quant à lui, lorsque ces fondations laissèrent traces dans les textes, ne paraît pas en avoir omis beaucoup.

En ce qui concerne les fondations "secondaires", maisons nobles et repaires, la situation est nettement plus floue. Parmi celles citées dans de Gourgues, dont une mention autorise à dater leurs origines du XIVe siècle ou avant, 54 % seulement sont reprises dans l'inventaire de

4. Vicomte de Gourgues, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1873.



Répartition des sites fortifiés qualifiés de *castrum* antérieurement au XIV^e siècle. — 1 : château ; 2 : château établi sur motte

- | | | | |
|-----------------|------------------------|-----------------|---------------------------------|
| 1- Agonac | 17- La Cassagne | 34- Mareuil | 51- Nontron |
| 2- Aillac | 18- Castelnaud | 35- Mauriac | 52- Puyguilhem |
| 3- Ans | 19- Clérans | 36- Millac | 53- Reillac |
| 4- Auberoche | 20- Clermont | 37- Miremont | 54- Ribérac |
| 5- Badefols | 21- Clugnac | 38- Montpont | 55- La Roque-Saint-Christophe |
| 6- Belues | 22- Domme | 39- Montagrier | 56- Roussille |
| 7- Berbiguières | 23- Espeluche | 40- Mons | 57- Crognac |
| 8- Bergerac | 24- Estissac | 41- Montaut | 58- Salignac |
| 9- Beynac | 25- Exideuil | 42- Montclar | 59- Thenon |
| 10- Bigaroque | 26- Eymet | 43- Montcuq | 60- La Tour Blanche (sur motte) |
| 11- Biron | 27- Le Fleix | 44- Montferrand | 61- Vergt |
| 12- Bourdeilles | 28- Gardonne | 45- Montfort | 62- Vernode |
| 13- Bourzac | 29- Gréznignac | 46- Montignac | 63- Terrasson |
| 14- Bidoire | 30- Grignols | 47- Moruscles | 64- Lisle |
| 15- Bruzac | 31- Gurçon (sur motte) | 48- Montravel | 65- Couze |
| 16- Carlux | 32- Hautefort | 49- Mouleydier | 66- Bassilac |
| | 33- Limeuil | 50- Mussidan | |

J. Secret, c'est-à-dire une quarantaine. En additionnant les sites datés de la liste issue du dictionnaire, avec les sites datés de la liste de J. Secret, souvent mentionnés du reste dans de Gourgues mais sans référence chronologique, on obtient un total avoisinant la centaine de petites fondations. Total qui s'ajoute aux 40 structures de même type, communément prises en compte dans les deux inventaires. Soit un total hypothétique de 140 fondations "secondaires" d'origine antérieure au XVe siècle, chiffre certainement faux en raison de l'évolution des toponymes entraînant des confusions de localisation, de la disparition de beaucoup de ces demeures, de datations de vestiges peu étayées, peut-être d'attestations erronées. Ce serait donc sur ce type de structures, "secondaires" par leur rang hiérarchique et souvent aussi par leur taille, que la documentation publiée, actuellement disponible, s'avèrerait la plus insatisfaisante, voir quasi-inopérante, pour tenter une évaluation quantitative dans le cadre d'une approche chronologique du mouvement de leur création. On ne peut garder du chiffre obtenu qu'une notion indicatrice, certes vague, mais laissant toutefois entrevoir l'existence nombreuse de ces modestes résidences nobles, dans les paroisses, dès le XIVE siècle, et la dimension du problème qu'elles soulèvent : période d'implantation, densité (une centaine, peut-être plus, peut-être moins), raison de leur création, fonction, morphologie, impact sur l'organisation du terroir.

Le problème particulier des ouvrages de terre

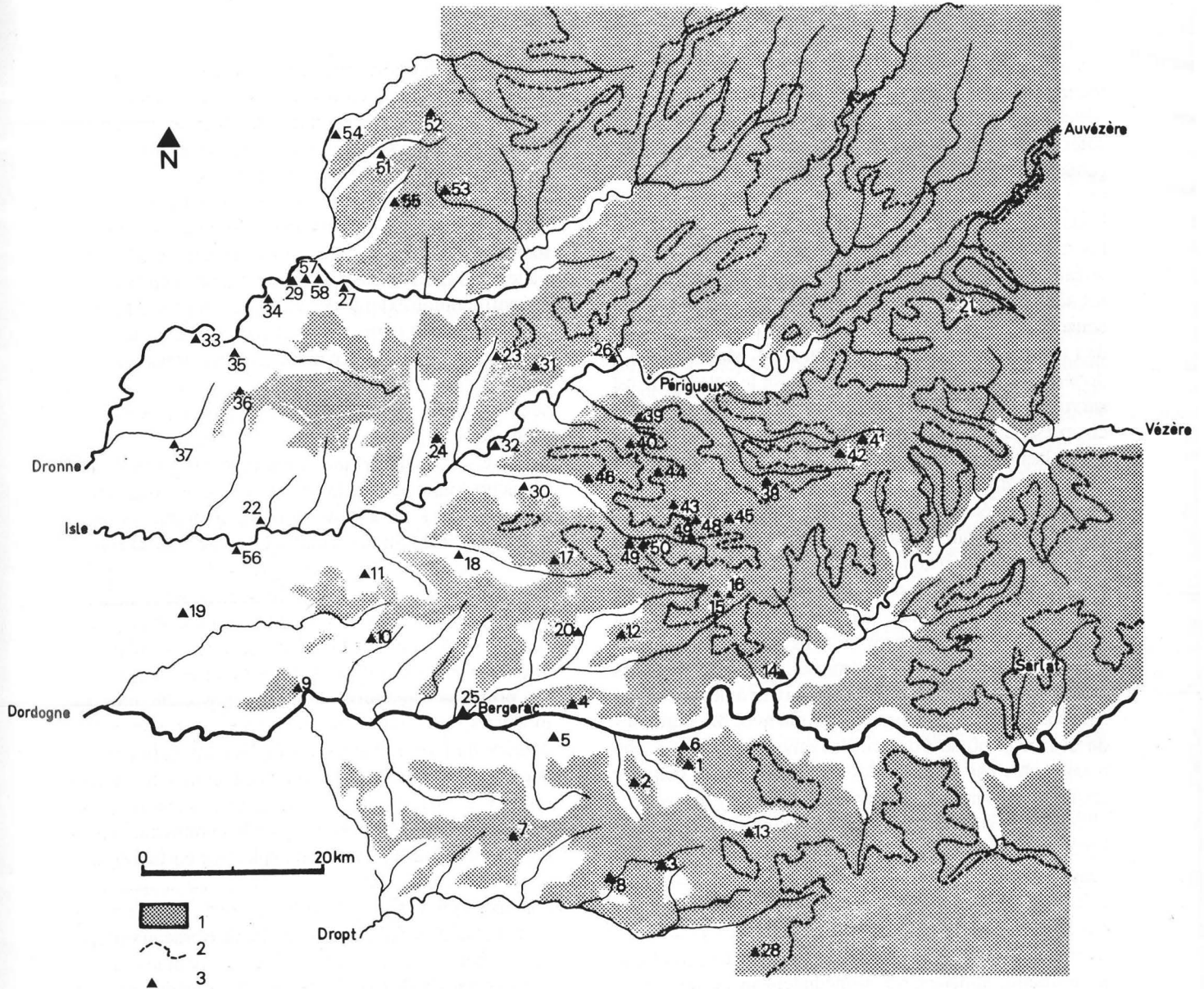
Abordons maintenant le problème particulier des ouvrages de terre. Le recensement de ceux qui subsistent n'est pas complet. Une récente opération d'envergure lancée par B. Fayolle-Lussac, avec la participation du professeur J.-B. Marquette, de M. Gauthier et de Ph. Araguas, étudia cette question sur deux arrondissements du département⁵. La zone couverte surimpose l'aire du Périgord comtal et les terres du Bergeracois. Au-delà de la réalisation d'un inventaire, cette opération testa des méthodes d'enregistrement et déboucha sur un essai d'interprétation historique de ces structures, jusqu'ici peu étudiées⁶. Pour rester dans la partie qui nous préoccupe — les possibilités de documentation existantes pour une

approche quantitative du peuplement en fortifications du Périgord — il résulte de ce travail que sur 58 sites inventoriés, 51 ont été localisés dans des articles publiés avant 1911, un seul fut découvert au cours de l'entre-deux-guerres, quatre par des travaux récents, deux enfin dans le cadre de l'opération de 1980. Ainsi, moins de 3 % de structures subsistantes avaient échappé à une étude basée uniquement sur les travaux publiés. Par contre, on note la possibilité de distorsion, parfois importante, dans l'évaluation du peuplement de certaines régions par ce type d'ouvrage, si celle-ci est uniquement basée sur les vestiges décelés subsistants, par exemple, dans les châtel-lenies d'Excideuil et de Hautefort, 8 mottes sont signalées par les textes, une seule est recensée par l'inventaire archéologique. Dans ces secteurs, les mottes ont disparu ou bien la couverture sylvestre contribue à en dissimuler une partie. Il est vrai que dans des paysages couverts, là où des travaux, s'appuyant aussi sur des investigations en archives, permettent la comparaison de l'efficacité des deux démarches, l'écart se réduit immédiatement⁷. Cela tend, peut-être, à montrer les limites des techniques actuelles de prospection en milieu forestier et l'absolue nécessité de recherches conjointes en archives. Une autre question : comment s'insèrent ces 58 ouvrages dans l'évaluation des sites féodaux établis d'après les sources fournies par le dictionnaire du Vicomte de Gourgues ? 13 y sont déjà pris en compte dans la liste des *castra*, dont 10 furent sièges de chef-lieux de châtel-lenie en 1365, un autre révèle l'existence ancienne d'une fondation non répertoriée, car mentionnée dans de Gourgues seulement en 1483. Les 44 ouvrages restants ne sont apparemment pas cités dans les notices signalant, même sans date, d'anciens repaires, excepté pour l'un deux (Sallegourde). Le dictionnaire n'apporte donc pas d'information sur la plupart des structures de terre, sauf lorsqu'elles supportèrent une fondation ayant eu aux XIIIe-XIVE siècles une fonction politique de premier ordre. Le glissement de toponymes peut, en partie, expliquer cela, mais au vu de la quantité et de la diversité des archives compulsées par le Vicomte de Gourgues, il semblerait surtout que l'on soit en présence d'une population de site très tôt déserté ou de faible rayonnement. On ne peut juger si elle se noie dans la masse des repaires non localisés d'origine non datée, ou si elle constitue une strate ignorée par la documentation,

5. Ph. Araguas, B. Fayolle-Lussac, M. Gauthier, J. B. Marquette, *Recherches sur l'habitat fortifié d'époque médiévale en Périgord*, D.G.R.S.T., 1981.

6. Les articles les plus anciens sur le sujet datent du début du XIXe siècle : W. de Taillefer évoque l'existence des ouvrages de terre en 1821 dans son volumineux ouvrage sur les *Antiquités de Vésone*, Périgueux, ainsi que M. de Mourcin dans ses *Notes de voyages en Périgord* (1824-1828), publiées dans le *Bull. de la S.H.A.P.* Ce n'est qu'en 1911 qu'une première synthèse est tentée par le marquis de Fayolle, *Observations sur les mottes féodales en Périgord*, *Bull. de la S.H.A.P.*, T. XXXVIII, 1911.

7. B. Fournioux, Une bastide vicomtale en Périgord : Bonneval, *Annales du Midi*, T. 92, 1980, (carte p. 134) ; Encore une bastide désertée : Chassaing-en-Périgord, *Annales du Midi*, T. 94, 1981.



Répartition des ouvrages de terre recensés dans les arrondissements de Bergerac et de Périgueux, d'après l'étude du CROS (cf note 5).
1 : plateau de 100 m. ; 2 : plateau de plus de 200 m. ; 3 : ouvrage de terre

| | | | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 1- Bourmiquel | tertre | 18- Issac | motte, enclos fortifié | 31- Leguillac de l'Auche | motte et enclos fortifié | 44- Eglise Neuve de Vergt | enclos fortifié et église |
| 2- Monsac | motte | 19- Carsac de Gurçon | motte, baile et château de pierre | 32- Saint-Léon sur l'Isle | enclos fortifié | 45- La Cropte | motte |
| 3- Sainte-Sabine | motte | 20- Saint-Georges de Montclard | motte baile et château de pierre | 33- Chenaud | motte | 46- Saint de Serre | motte |
| 4- Mouleydier | enclos fortifié | 21- Hautefort | motte et construction de pierre | 34- Saint-Antoine de Cumond | motte | 47- Salon de Vergt | motte |
| 5- Saint-Germain-et-Mons | motte et château de pierre | 22- Montpon-Ménéstérol | motte | 35- Saint-Aulaye | motte | 48- Salon de Vergt | enclos fortifié et église |
| 6- Pontours | motte | 23- Saint-Aquilin | enclos fortifié | 36- Saint-Aulaye | enclos fortifié | 49- Vergt | motte |
| 7- Saint-Pardoux | motte | 24- Saint-Germain du Salembre | motte et baile | 37- Saint-Michel-l'Ecluse-et-Leparon | motte et baile | 50- Vergt | motte |
| 8- Sainte-Radegonde | motte | 25- Bergerac | motte et château disparu | 38- La Douze | motte | 51- La Chapelle-Gréznignac | motte et baile |
| 9- Le Fleix | motte | 26- Marsac | enclos fortifié | 39- Notre-Dame de Sanilhac | motte et baile | 52- Gouts-Rossignol | motte et baile |
| 10- Saint-Georges de Blancaneix | motte et baile | 27- Comberanche-et-Epeluche | motte | 40- Notre-Dame de Sanilhac | motte | 53- La Tour Blanche | motte et château de pierre |
| 11- Saint-Géry | motte et baile | 28- Biron | enclos fortifié | 41- Fossemagne | motte et construction en pierre | 54- Vendoire | motte, château de pierre |
| 12- Saint-Félix de Villadeix | motte | 29- Petit-Bersac | enclos fortifié | 42- Fossemagne | enclos fortifié | 55- Verteillac | enclos fortifié et église |
| 13- Saint-Avit-Rivière | motte | 30- Grignols | mottes (3) et vestiges de tour | 43- Breuilh | motte, vestiges de château, église | 56- Montpon-Ménéstérol | motte |
| 14- Limeuil | tertre | | | | | 57- Petit-Bersac | enclos fortifié |
| 15- Saint-Alvère | enclos fortifié | | | | | 58- Petit-Bersac | enclos fortifié |
| 16- Saint-Alvère | enclos fortifié | | | | | | |
| 17- Douville | motte et enclos fortifié | | | | | | |

car très ancienne, mais tout de même constituée d'éléments modestes ; car les fondations importantes, même au début des temps féodaux, émergent pour la plupart des sources consultées par le Vicomte de Gourgues. Un sondage dans 80 chartes, issues de cartulaires de 8 monastères différents, portant sur les donations pieuses dans l'ouest du département où sont concentrées presque toutes les grandes mottes à bailes, n'a révélé aucun nom de donateurs susceptibles de présenter quelques relations avec les sites non documentés par les sources précédemment consultées⁸. Une recherche dans un autre cartulaire, celui de l'abbaye de Cadouin, étudié par J.-M. Maubourguet⁹, donne les noms de deux donateurs dont le patronyme est suivi par un toponyme pouvant évoquer une relation entre ces personnages et deux ouvrages complexes — mottes avec basse cour, également non documentées par l'ouvrage du vicomte de Gourgues — mais aucune mention ne précise le rang de ces donateurs, ce qui est d'un piètre secours pour certifier leur relation avec les ouvrages découverts sur le terrain et la place que ceux-ci occupèrent dans la hiérarchie du tissu féodal local. Les mentions précisant *miles*, *dominus*, *seniores* de tel ou tel lieu, sont rares. Elles accompagnent le plus souvent des noms possesseurs de sites, déjà inventoriés, n'en précisant alors que la chronologie, ou bien se rapportent à des sites dont le toponyme n'évoque pas de relation avec des paroisses ou des lieux où se trouvent des ouvrages de terre, non documentés par ailleurs. Ces rapides sondages dans les textes anciens nous montrent la difficulté d'y trouver des témoignages sur l'histoire d'un bon nombre de fondations signalées par leurs mottes. Cela confirme peut-être que beaucoup d'entre elles ne furent que de petits centres bien pauvres dès l'origine. Car, pour l'essentiel les fondations qui se signalèrent, après le XIIe siècle, soit pour avoir regroupé un habitat, soit pour avoir joué un rôle politique ou militaire, apparaissent immédiatement au bout d'un petit nombre de chartes consultées.

On capterait peut-être ainsi, assez facilement, une grosse partie du réseau seigneurial d'origine au travers de la documentation actuellement disponible. Il y aurait eu stabilité des sites chefs-lieux de seigneurie primitive, autour desquels s'engendrèrent la plupart des châtelainies décrites aux XIIIe-XIVe siècles, dont ils restèrent les centres. Ni plus forts ni plus grands, dans leurs aménagements originaux, que beaucoup de sites apparemment ignorés des sources et désertés, leur survivance et leur épanouissement proviendraient surtout des capacités des

lignages qu'ils abritèrent et de leurs situations géographiques qui se révèlent constamment originales, quelle que fût la conjoncture ou l'époque : sites verrous, sites frontaliers entre des pays différents et complémentaires. D'autre part, on note que la plupart de ces fondations s'inscrit dans le prolongement d'occupations bien antérieures. Cela ne semble pas le cas pour bon nombre de sites, d'ouvrages de terre désertés, particulièrement pour ceux situés sur les plateaux d'entre Isle et Dordogne. La prise en compte de la configuration externe des vestiges, volume, dimension, motte ou éperon barré, ne serait donc pas, pour les fondations anciennes, un indice révélateur de l'importance politique ou économique qu'ils purent avoir. Le siège d'une seigneurie très puissante a pu s'établir dans un dispositif modeste, à vocation avant tout économique, — fondation péagère — doublé d'une forteresse militaire située à plusieurs kilomètres de la résidence, comme par exemple à Bergerac : *castrum* sur motte d'envergure ordinaire, création d'inspiration comtale, au contact de la rivière ; édifice péager au XIe siècle, devenant ensuite résidence d'un plus puissant féodal du XIIe siècle, doublé alors d'un refuge militaire érigé sur un site à valeur stratégique à plusieurs kilomètres de là : Montcuq. Le phénomène peut-être inverse. Autour d'une vaste forteresse, siège résidentiel principal d'un puissant, des ouvrages satellites, plus modestes, peuvent avoir été créés pour conforter la défense du terroir châtelain, suppléer aux déficiences de contrôle économique du *castrum* de première importance, outil militaire campé sur un site à forte valeur défensive, mais à l'écart d'une voie de grande communication, ou mettre en valeur des terres inexploitées en favorisant la fixation d'un noyau de peuplement. Ce à quoi paraît conclure l'étude réalisée par le Centre de Recherches sur l'Occupation du Sol de l'Université de Bordeaux III, pour bon nombre de mottes, particulièrement pour les ouvrages simples, sans baile (67 % des ouvrages inventoriés). Mais en fait, une telle définition typologique demeure hasardeuse tant que des sondages n'auront pas précisé la réalité de cet état. N'oublions pas que, pour l'instant, l'observation porte sur des formes résiduelles, donc, par principe, trompeuses ou incomplètes. Difficile par conséquent de distinguer le petit poste d'alerte ou de contrôle, point fort sur motte, doté d'un habitat unique, de la structure apparemment identique, mais pourvue dès l'origine d'une enceinte fossoyée susceptible d'abriter quelques ruraux, alors outil de peuplement. Des fouilles fines s'avèrent irremplaçables pour définir les fonctions de ces ouvrages.

8. Sondage effectué par J.-C. Ignace dans les cartulaires édités des abbayes de Baigne, de Charroux, de Notre Dame de Saintes, de Saint-Amand-de-Boixe, de Saint Jean d'Angély, de Saint Florent de Saumur, de Saint Cybard d'Angoulême, d'Uzerche. Consulter pour les références H. Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris, 1907.

9. J. M. Maubourguet, *Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin*, Imprimerie A. Coueslant, Cahors, 1926.

Conclusion

En conclusion, que dégage-t-on de la documentation ou des expériences publiées à ce jour ?

L'inventaire des structures maçonnées subsistantes est à peu près complet, mais pêche par l'imprécision des descriptions archéologiques et n'apporte que peu d'éléments utiles à l'approche chronologique, quand on ne dispose pas des textes sur les monuments recensés.

L'inventaire des fortifications de terre subsistantes est à poursuivre dans deux arrondissements du département de la Dordogne. Le recensement des ouvrages disparus ne peut que se constituer progressivement, au gré des études monographiques à venir. La nature, l'abondance et l'éclatement des sources manuscrites pour le Périgord ne permettent pas d'envisager de façon réaliste une opération spécifique dans ce domaine. On peut attendre beaucoup de la prospection aérienne dans les vallées pour préciser la nature des sites déjà reconnus, ou découvrir des ouvrages arasés. Peu de menaces pèsent sur les structures en élévation dans ce département boisé, stable dans son évolution économique et agricole.

Pour les châteaux de pierre, l'évaluation quantitative, par tranche chronologique, est assez réalisable, à condition de réunir et d'analyser de façon critique les documentations existantes : inventaires monumentaux, sources imprimées, monographies. Pour cela, un répertoire maniable, reprenant pour chaque site sa bibliographie et les sources imprimées le citant, est à entreprendre en priorité. Ce travail mettrait clairement en évidence les sites nécessitant une étude complémentaire, ceux qui n'en ont jamais fait l'objet, ou encore ceux susceptibles de contenir des données archéologiques immédiatement utiles à la résolution des problèmes de fond. Un recensement de ces sites potentiels, prenant en compte les critères d'accessibilité des gisements, devrait obligatoirement accompagner les notices citant la documentation. Ce répertoire doté d'une cartographie apporterait des corrections à l'évaluation chrono-quantitative des *castra* de premier ordre que l'on mesure encore imparfaitement (10 % antérieurs au XI^e siècle, 56 % antérieurs au XIII^e siècle, 15 % antérieurs au XIV^e siècle, 14 % antérieurs au XV^e siècle) faute d'accéder commodément à une information pourtant

publiée, mais dispersée à l'extrême et plus ou moins fiable. Il semblerait que dès la fin du XII^e siècle le mouvement de création des grands centres soit presque achevé (65 à 70 %).

On constate que si le principe de l'éclosion vers les XII^e-XIII^e siècles puis surtout aux XIII^e-XIV^e siècles, de fondations nobles "secondaires" est à peu près cerné, installation d'arrière-vassaux sur le chasement dans la plupart des cas, comme tend à le démontrer une récente étude de J. Gardelles¹⁰, leur évaluation quantitative reste plus qu'incertaine. Entre 70 et 140 cas possibles antérieurs au XV^e siècle, d'après l'état de la documentation actuelle et, de plus, très difficilement localisables faute de vestiges — disparition pure et simple du site, mutation, perte ou déformation du toponyme. Pour pallier cet état de choses, seule la multiplication d'études en archives, centrées sur des terroirs limités, peut apporter des résultats.

Il est évident que l'ossature de l'histoire du Périgord féodal est solidement campée par les travaux de fond, conduits depuis la guerre par des historiens qui en démêlèrent les traits principaux — cadre politique, social, économique¹¹. Mais cela oppose le constat d'une approche encore très superficielle de la principale expression de ces époques : l'habitat fortifié. L'on est forcé de constater que, par rapport aux recherches historiques classiques, l'emploi tardif et timide de l'archéologie n'apporte encore que bien peu de solutions, nonobstant la mise au point des méthodes modernes. Pour les grandes forteresses, elle ne révolutionnera certainement pas l'approche typologique qui en fut faite par les historiens de l'art¹², mais elle en précisera de nombreux points — chronologie des principes de défense, nature des solutions techniques, aspects de l'habitat du seigneur et de son entourage quasiment inconnu pour les XI^e et XII^e siècles, peu connus pour les XIII^e et XIV^e siècles, seuls quelques donjons et quelques salles accolées subsistant en élévation. De plus, l'archéologie tient presque en totalité les chances de pouvoir décrire un jour la configuration du *castellum* périgourdin de l'an mil, son environnement et la façon d'y vivre. Cela est aussi valable pour les formes plus tardives, incomplètement documentées par les textes. L'archéologie peut contribuer également à évaluer le peuplement castral du premier âge féodal par la datation des mottes, difficilement

10. J. Gardelles, *op. cit.*

11. J. P. Laurent, Thèse de l'Ecole des Chartes (1948, inédite) : *Géographie Historique du Périgord du milieu du XIII^e siècle à la fin du XIV^e siècle*, Archives Dépt. Dordogne, A 1404. M. Laharie, *Le pouvoir comtal en Périgord des origines à 1311 : recueil d'actes*, thèse 3^{ème} cycle, Bordeaux III, 4 vol., 1975 (inédite) ; *Le pouvoir comtal en Périgord de la fin du IX^e à la fin du XIII^e siècle*, Bull. S.H.A.P., 1979. A. Higounet-Nadal, Un dénombrement des paroisses et des feux de la sénéchaussée du Périgord en 1365, Bull. C.T.H., 1962-1965, p. 307-345.

12. J. Gardelles, *Les châteaux du Moyen Age dans la France du Sud-Ouest*, Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, Ambilly-Annemasse, 1972.

accessibles par les sources scripturaires ; leur seule étude typologique ne permettant pas, actuellement, de pouvoir les inscrire dans l'un des trois ou quatre siècles au cours desquels elles purent être édifiées, du moins pour plus de 60 % d'entre elles.

Enfin, on ne sait presque rien de l'organisation des demeures de chevaliers de paroisses — quelques tours parsèment encore le paysage de la région ; elles correspondraient, à des structures proches de celles du château (parfois même ainsi qualifiées dans les textes lorsque, à des dates tardives, X^{IV}e, X^Ve, leurs possesseurs parvinrent à s'approprier des droits de haute justice) mais l'exiguïté de ces tours, difficilement habitables, ultimes refuges douteux, les en différencie. Leur environnement et les aménagements domestiques ont quasi totalement disparu. Autre champ d'action où l'historien et l'archéologue doivent étroitement collaborer, l'un pour définir le statut juridique, social et la fonction de ces demeures, l'autre pour vérifier la localisation, décrire le cadre et les

modes de vie dans ces fameux repaires plus ou moins fortifiés, dont certaines mottes, de faible élévation, pourraient être les seuls vestiges visibles.

Les constructions fortifiées autres que l'habitat noble, principalement les églises, en excluant celles situées dans des centres urbains emmurés et des grands monastères, restent un problème corollaire important, pour l'heure totalement inabordable — inventaire, définition des critères, fonction, relation et insertion dans la trame féodale.

Au-delà du besoin impérieux de dresser un répertoire maniable et fiable des sites inventoriés et de leur documentation, de poursuivre le recensement des ouvrages de terre, l'intérêt de toute entreprise monographique est indiscutable dans cette région, à condition que la recherche s'engage à appréhender non seulement la structure fortifiée elle-même, mais aussi son terroir. Cela par une démarche pluridisciplinaire, sous-entendant un travail en équipe, seul moyen d'apporter rapidement des données nouvelles pour l'élaboration de nouvelles synthèses.